

PROJET PÉDAGOGIQUE 2023-2024

**PÔLE
DE** Néhian

Sommaire

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	p.3
2. ORGANISATEUR	p.3
3. PÔLE DE NÉBIAN	p.3
4. PUBLIC ACCUEILLI	p.3
5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION	p.4
6. LES LOCAUX	p.4
7. LE CONDITIONS D'ACCUEIL EN TEMPS SCOLAIRE	p.4
8. VIE QUOTIDIENNE EN TEMPS SCOLAIRE	p.5
9. LES CONDITIONS D'ACCUEIL MERCREDIS ET VACANCES	p.6
10. VIE QUOTIDIENNE MERCREDIS ET VACANCES	p.8
11. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION	p.9
12. LES OBJECTIFS	p.10
13. LES PROJETS SPÉCIFIQUES PÉRISCOLAIRES	p.11
14. LES PROJETS SPÉCIFIQUES EXTRASCOLAIRES	p.11
15. ÉVALUATION ET CONCLUSION	p.11

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Nébïan est une commune de plus de mille habitants qui se situe à proximité de Clermont l'Hérault, dans le cœur du département de l'Hérault.

Sa population, autrefois composée en grande majorité de familles de viticulteurs, est aujourd'hui faite de travailleurs du secteur tertiaire, de familles originaires du village depuis plusieurs générations, de néo-ruraux ayant quitté les agglomérations montpellieraines ou biterroise et d'une minorité d'agriculteurs.

2. ORGANISATEUR

Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Directeur Pôle Petite enfance,

Jeunesse et Sports : Richard FERNANDEZ

Responsable Service Jeunesse : Cédric GEORGEL

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

04 67 88 95 50

www.cc-clermontais.fr

3. PÔLE DE NÉBIAN

Responsable : GUILLON Maxime

Ecole publique Yvette Marty - Rue Paul Vigné d'Octon

34800 NÉBIAN

Tél. 04.67.88.08.98 - Mail : pole.nebian@cc-clermontais.fr

4. PUBLIC ACCUEILLI

L'Accueil de Loisirs intercommunal accueille les enfants de la commune fréquentant l'école, et de la commune de Lieuran-Cabrières en temps scolaire. Et des enfants de tout le territoire les mercredis et vacances.

La tranche d'âge est de 3 à 11 ans.

Sa capacité d'accueil est de :

	Périscolaire	Extrascolaire
Enfants de moins de 6 ans	70	24
Enfants de plus de 6 ans	97	36

Le public est accueilli le matin, midi et soir ainsi que le mercredi à la journée pendant la période scolaire.

L'encadrement des enfants en ALP avec PEDT est de :

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

L'encadrement des enfants en ALE est de :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation de Nébïan comprend :

- Un responsable : GUILLON Maxime - BPJEPS EEDD UC de direction
- Une responsable adjointe : ROSIER Stéphanie - BAFD
- Un responsable adjoint : GIL Jonathan - BAFD, diplômé S.T.A.P.S. (Science Technique des Activités Physiques et Sportives) et S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Une responsable adjointe : MICHAUD Sarah - en formation BPJEPS-LTP
- Deux animatrices BAFA fixes : CHATREAU Héloïse et CANETTI Chloé - l'une (Héloïse) spécialisée dans l'encadrement et l'éveil des maternelles et l'autre (Chloé) spécialisée dans l'encadrement et l'autonomisation des primaires.
- Des animateurs qualifiés, vacataires ou en contrat et intervenants sur plusieurs pôles.
- Un agent de restauration et d'entretien : Michelle PESSAYRE (remplacée par Elodie CUISSY actuellement), intervenant lors des repas et pour l'entretien des différents locaux.

6. LES LOCAUX

Les bâtiments

Au sein de l'Accueil de Loisirs, les moins de six ans et les plus de six ans disposent d'une salle d'activités dans l'enceinte de l'école. Deux ateliers de l'école sont mis à disposition par la commune pour réaliser des activités.

Le bureau de l'ALP se situe à l'entrée de la salle d'activités, il dispose d'une entrée spécifique avec une salle d'attente.

Le réfectoire de la cantine à une capacité de 80 places, adjacente aux salles d'activités, avec une cuisine aux normes.

Les espaces extérieurs

L'Accueil de Loisirs des moins de six ans et des plus de six ans dispose de deux cours extérieures avec bloc sanitaire adapté aux tranches d'âge, et d'un petit préau, un jardin pédagogique et une salle multi-activités « espace Nelson Mandela » mise à disposition pour toute utilisation.

7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL EN TEMPS SCOLAIRE

L'ALP du matin

Un accueil de 7h30 à 8h35 est mis en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant l'école.

Les enfants viennent à l'accueil de l'ALP. Ils sont aussitôt inscrits sur le logiciel de pointage à l'aide d'une tablette tactile.

L'accueil s'effectue de façon échelonnée.

L'ALP du midi

Les enfants ont été préalablement inscrits au service par la famille en s'étant inscrits via le Portail Famille au plus tard le mercredi pour la semaine suivante (ou jusqu'à la veille avec majoration de 2 euros).

- L'accueil se déroule entre 12h et 13h50, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- Deux services sont mis en place :
 - 1^{er} service pour les maternelles (30 à 40 enfants) et quelques primaires de 12h à 13h.
 - 2^e service pour les primaires restants (25 à 30 enfants) de 13h à 13h45
- Les animateurs récupèrent à 12h les enfants dans leur classe, et les emmènent au réfectoire ou en récréation pour le 2^e service.

- Les animateurs font l'appel avec les fiches d'inscription de la journée données aux enseignants le matin.
- Les enfants de petites sections sont amenés au dortoir à 13h15 pour la sieste. Les autres vont en récréation.

Le repas

Les repas sont livrés par le traiteur Terres de cuisines (liaison froide).

Hors période de crise sanitaire, les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, ils leur donnent de bonnes habitudes de comportements et les incitent :

- À goûter tous les aliments,
- À choisir la quantité d'aliments dont ils se servent de façon raisonnable et pensée ; ils peuvent se resservir autant de fois qu'ils le veulent.
- À assumer ce choix en finissant ce qu'ils ont décidé de prendre, afin de ne pas jeter de nourriture à la poubelle.

C'est un moment convivial, d'échange et de savoir-vivre.

Les enfants viennent se servir selon un système de self. Les animateurs servent les enfants selon les quantités qu'ils demandent afin de limiter le gaspillage alimentaire.

Les enfants sont invités à mettre, servir, débarrasser et nettoyer leur table.

Une agente de restauration et d'entretien s'occupe de réchauffer les plats et de faire le nettoyage global du réfectoire.

L'ALP du soir 1

- Les enfants ont été préalablement inscrits au service par la famille sur Internet via le Portail Famille le jour même avant 8h, dernier délai.
- Chaque animateur récupère les enfants qui y participent dans les classes.
- Chaque groupe se retrouve pour prendre le goûter de 16h45 à 17h environ.
- Les activités proposées sont sportives, culturelles, manuelles et artistiques.
- Les ateliers restent au choix des enfants.
- Le départ peut se faire de façon échelonnée.
- Les plus de 6 ans peuvent sortir seuls sous condition d'accord préalable du responsable légal via la fiche d'inscription.

L'ALP du soir 2

- L'accueil se déroule entre 17h45 et 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredi.
- Les enfants peuvent dessiner, faire des jeux de société et de construction, lire un livre...
- Le départ peut se faire de façon échelonnée.
- Pour des raisons de sécurité, tous les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et récupérés par une personne majeure préalablement inscrite sur le dossier d'inscription en début d'année scolaire.

8. VIE QUOTIDIENNE EN TEMPS SCOLAIRE

Journée type du temps périscolaire

Matin

7h30 à 8h35 :

- Accueil échelonné des enfants, avec dessins, coloriages, jeux de société et lecture.

- Les enfants ont la possibilité de jouer seuls ou à plusieurs.
- Les animateurs les accompagnent dans leurs demandes et peuvent leur proposer aussi des activités spécifiques (décoration de la salle, préparation d'un spectacle).
- À 8h35, ils sont confiés aux professeurs.

12h à 12h15 :

- Récupération des enfants dans leur classe pour les moins de 6ans, passage aux toilettes et lavage des mains.
- Les plus de 6ans se retrouvent dans la cour avec leurs animateurs.
- Passage aux toilettes et lavage des mains pour les moins de 6 ans.

12h15 à 13h :

- Repas pris en commun avec les animateurs et les moins de 6ans, pendant que les plus de 6ans sont sur les activités de leurs choix.

13h15 à 13h50 :

- Passage aux toilettes et lavage des mains et repas pour tous les plus de 6 ans.
- Récréation ou sieste pour les moins de 6ans.
- À 13h50, ils sont confiés aux professeurs.

L'ALP du soir 1

16h45 à 17h45 :

- Rassemblement des enfants par classe, goûter.
- Activités diverses suivant le programme défini par période (sportives, culturelles, artistiques manuelles...)

L'ALP du soir 2

17h45 à 18h30

- Accueil des enfants par groupe d'âge.
- Les enfants ont la possibilité de jouer seuls ou à plusieurs.
- Les animateurs les accompagnent dans leurs demandes et peuvent leur proposer aussi des activités spécifiques (décoration de la salle, préparation d'un spectacle).

9. LES CONDITIONS D'ACCUEIL MERCREDIS ET VACANCES

Les mercredis : Les parents peuvent inscrire les enfants via le Portail Famille, dans un délai de deux jours ouvrés avant la date :

- À la journée : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 17h et 18h
- Le matin sans repas : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 12h et 12h15
- Le matin avec repas : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 13h15 et 13h30

Ils peuvent aussi inscrire leur enfant, mais au bureau uniquement, impossible via le Portail Famille :

- L'après-midi sans repas, arrivée entre 13h15 et 13h30, départ entre 17h et 18h
- L'après-midi avec repas, arrivée entre 12h et 12h15, départ entre 17h et 18h

Ces modalités d'inscription et d'accueil sont toujours soumises à certaines réserves :

- Dans la limite des places disponibles

- En fonction du programme du jour (sortie, jeu sur la journée, nécessité de continuité pédagogique...) et auquel cas, une inscription à la journée sera nécessaire.

L'arrivée le matin

- L'accueil se fait entre 7h45 et 9h. Possibilité de fin d'accueil avant 9h en cas de départ en bus pour une sortie.
- Les enfants viennent à l'Accueil de Loisirs accompagnés par leurs parents. La responsabilité de l'Accueil de Loisirs vis-à-vis de l'enfant commence lorsque celui-ci a été accueilli dans les locaux par un membre de l'équipe d'animation. Les enfants sont aussitôt inscrits sur le logiciel de pointage.
- L'accueil s'effectue de façon échelonnée.

Le départ le soir

Le départ des enfants s'effectue entre 17h et 18h : heure de fermeture de l'accueil. Ils peuvent partir seuls ou être pris en charge par un parent, dans le cadre de dispositions prévues à cet effet dans le règlement intérieur.

Le repas

Les repas sont livrés par le traiteur Terres de cuisines (liaison froide). Le traiteur livre aussi les pique-niques, sandwiches ou salades.

Hors période de crise sanitaire, les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, ils leur donnent de bonnes habitudes de comportements et les incitent :

- À goûter tous les aliments,
- À choisir la quantité d'aliments dont ils se servent de façon raisonnable et pensée ; ils peuvent se resservir autant de fois qu'ils le veulent.
- À assumer ce choix en finissant ce qu'ils ont décidé de prendre, afin de ne pas jeter de nourriture à la poubelle.

C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.

Les enfants sont invités à mettre, servir, débarrasser et nettoyer leur table.

Une agente de restauration et d'entretien s'occupe de réchauffer les plats et de faire le nettoyage global du réfectoire.

Les vacances :

Les parents peuvent inscrire les enfants via le Portail Famille :

- À la journée : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 17h et 18h
- Pour les enfants de moins de 6 ans, possibilité d'inscrire à la demi-journée, au bureau uniquement :
- Le matin sans repas : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 12h et 12h15
- Le matin avec repas : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 13h15 et 13h30

Ces modalités d'inscription et d'accueil sont toujours soumises à certaines réserves :

- Dans la limite des places disponibles.
- En fonction du programme du jour (sortie, jeu sur la journée, nécessité de continuité pédagogique...) et auquel cas, une inscription à la journée sera nécessaire.

L'arrivée le matin

- L'accueil se fait entre 7h45 et 9h. Possibilité de fin d'accueil avant 9h en cas de départ en bus pour une sortie.

- Les enfants viennent à l'Accueil de Loisirs accompagnés par leurs parents. La responsabilité de l'Accueil de Loisirs vis-à-vis de l'enfant commence lorsque celui-ci a été accueilli dans les locaux par un membre de l'équipe d'animation. Les enfants sont aussitôt inscrits sur le logiciel de pointage.
- L'accueil s'effectue de façon échelonnée.

Le départ le soir

Le départ des enfants s'effectue entre 17h et 18h : heure de fermeture de l'Accueil de Loisirs. Ils peuvent partir seuls ou être pris en charge par un parent, dans le cadre de dispositions prévues à cet effet dans le règlement intérieur.

Le repas

Les repas sont livrés par le traiteur Terres de cuisines (liaison froide). Le traiteur livre aussi les pique-niques sandwiches ou salades.

Hors période de crise sanitaire, les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, ils leur donnent de bonnes habitudes de comportements et les incitent :

- À goûter tous les aliments,
- À choisir la quantité d'aliments dont ils se servent de façon raisonnable et pensée ; ils peuvent se resservir autant de fois qu'ils le veulent.
- À assumer ce choix en finissant ce qu'ils ont décidé de prendre, afin de ne pas jeter de nourriture à la poubelle.

C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.

Les enfants sont invités à mettre, servir, débarrasser et nettoyer leur table.

Une agente de restauration et d'entretien s'occupe de réchauffer les plats et de faire le nettoyage global du réfectoire.

10. VIE QUOTIDIENNE MERCREDIS ET VACANCES

Journée type

Matin

7h45 à 9h :

- Accueil échelonné des enfants, avec dessins, coloriages, jeux de société avec animateurs et lecture.
- Les enfants ont la possibilité de jouer seuls ou à plusieurs.
- Les animateurs les accompagnent dans leurs demandes et peuvent leur proposer aussi des activités spécifiques (décoration de la salle, préparation d'un spectacle).
- À 9h, le groupe est rassemblé pour expliquer le programme de la journée.

9h à 12h :

- Activités selon programme. Compte tenu de l'environnement stressant dans lequel les enfants vivent et de l'hyper sollicitation à laquelle ils font face, il est toujours possible pour eux de ne pas participer obligatoirement à telle ou telle activité. L'enfant a plusieurs choix et, si cela est possible, il peut aussi choisir de ne faire aucune des activités proposées.

12h à 13h :

- Repas pris en commun avec les animateurs.

13h15 à 14h15 :

- Temps libre et calme. Les plus petits font la sieste. Les enfants se posent un peu après le repas afin de respecter leurs courbes d'activité.

14h15 à 16h30 :

- Activités de l'après-midi selon programme, suivies du goûter.

17h à 18h :

- Départ échelonné des enfants durant un temps libre.

En cas de sortie, le déroulement de la journée dépend du programme choisi.

11. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toute inscription, les parents devront remplir un dossier et fournir l'ensemble des documents demandés. Les enfants doivent avoir un dossier complet.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Fiche d'inscription datée et signée.
- Fiche sanitaire de liaison datée et signée.
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Photocopie du carnet de santé (vaccins).
- Numéro allocataire CAF. Si non allocataire CAF, photocopie de l'avis d'imposition année N-1 et du livret de famille (pages de tous les membres de la famille).

Le projet pédagogique et le règlement intérieur sont consultables au bureau de l'ALP ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Horaires de la permanence :

- Mardi de 8h à 11h30
- Mercredi sur rendez-vous
- Jeudi de 8h à 11h30
- Lundi de 8h à 11h30 uniquement en juin et septembre

Les tarifs périscolaires

- Le tarif des repas se fait suivant le quotient familial.
- Il peut varier de 1€ à 3,55€ où s'ajoute un tarif accueil allant de 0,50 € à 1,80 €, soit un coût de la pause méridienne oscillant entre 1,50 € et 5,35 €.
- Les tarifs du matin, accueil du soir 1 et 2 varient de 0,60€ à 0,95 € par accueil, avec un plafond de 20€ par mois.

Les tarifs extrascolaires, mercredis et vacances

- Le tarif de la journée se fait suivant le quotient familial.
- Le tarif d'une demi-journée peut varier de 3,45 € à 7,35 €.
- Le prix du repas est de 3,55 €.

12. LES OBJECTIFS

L'Accueil de Loisirs de Nébïan est une structure de loisirs et de détente pour les enfants avec des objectifs éducatifs.

L'accueil doit contribuer au développement des enfants, tant sur le plan physique ou intellectuel, qu'affectif et social avec le respect du rythme des enfants.

Objectifs des moins de 6 ans :

Les objectifs généraux

- Permettre aux plus petits d'acquérir des repères
- Sensibiliser et éduquer aux goûts
- Développer l'autonomie
- Emmener l'enfant vers la vie en collectivité
- Participer à son développement par des jeux et activités adaptés à l'âge
- Attirer l'attention sur le tri sélectif
- Appréhender son environnement

Les objectifs opérationnels

- Assurer une présence constante afin d'être identifié comme des animateurs référents
- Intégrer les parents dans la vie du centre
- Varier les activités et privilégier des activités de courtes durées
- Permettre à l'enfant de jouer sur les temps intermédiaires afin de lui laisser l'opportunité de développer son imagination
- Faire des gestes de la vie quotidienne un automatisme en accompagnant les enfants vers l'autonomisation (mise des manteaux, passage aux toilettes, lavage des mains...)
- Favoriser l'autonomie de l'enfant par la mise en place d'un self sur le temps de la pause méridienne. Ce mode de fonctionnement donne l'occasion à l'enfant de choisir la quantité de chaque élément (légume, féculent, protéine) qu'il souhaite manger tout en le responsabilisant au gaspillage alimentaire.
- Initier au tri sélectif et au ramassage des déchets dans la nature

Objectifs des plus de 6 ans :

Les objectifs généraux

- Développer les actions d'activités de loisirs collectifs, contribuant à l'épanouissement des enfants.
- Concourir à l'autonomie et à l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Créer un lien entre l'école, son équipe enseignante et l'équipe d'animation du pôle.
- Connaître et reconnaître son environnement.

Les objectifs opérationnels

- Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à mieux vivre en collectivité, et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable.
- Faire en sorte de rendre habituel et compris le fait de se servir seul, de façon pensée et en fonction de ses besoins plutôt que de ses envies. Respecter la nourriture, ceux qui la font, la servent et ne pas la jeter.
- Informer les parents sur le fonctionnement et les activités par le biais d'affichages et de réunions.
- Échanger des informations concernant les enfants entre les instituteurs et les animateurs.

- Contribuer à la participation des enfants à des activités et rencontres avec différents partenaires associatifs.
- Fonctionnement en self. Les enfants se servent seuls, avec une grosse ou une petite cuillère. Ils sont maîtres des quantités qu'ils prennent. Amener l'enfant à goûter à tous les aliments proposés et à être responsable de ce qu'il a pris.
- Reconnaître des espèces faunistiques et floristiques du territoire.

13. LES PROJETS SPÉCIFIQUES PÉRISCOLAIRES

Les programmes d'animation et projets spécifiques périscolaires sont élaborés plusieurs mois à l'avance, de même que les sorties.

Pour cette période, les projets sont :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Grand Défi Vivez Bougez réalisé conjointement avec l'école
- Cafés des parents réguliers (hors crise sanitaire) afin de maintenir un lien, une relation étroite avec les familles et d'aplanir toute incompréhension
- Projet de végétalisation de l'école
- Création et entretien d'un jardin « partagé ».

14. LES PROJETS SPÉCIFIQUES EXTRASCOLAIRES

Les programmes d'animation et projets spécifiques aux mercredis et vacances sont élaborés plusieurs mois à l'avance, de même que les sorties.

Pour cette période, les projets sont :

- Projets d'animation à thème, sorties en lien avec le thème.
- Projet de développement durable : thème l'énergie
- Participation aux projets inter-centres.

15. ÉVALUATION ET CONCLUSION

Le projet pédagogique de la structure, même si l'on doit noter des spécificités entre ALP et ALE, est la pierre angulaire de la philosophie développée par l'équipe d'animation. Il sert de base aux animations, aux sorties et à toutes les activités mises en place au sein du pôle.

Une fois tous les 15 jours, l'équipe pédagogique observera et vérifiera la pertinence du projet pédagogique et des actions menées. Une évaluation sera faite entre les différents acteurs lors de réunions et de conseils d'école, ainsi qu'avec les enfants et les parents sur les temps d'accueils.

L'Accueil de Loisirs intercommunal de Nébïan s'efforce chaque jour avec les moyens mis à sa disposition, d'apporter aux enfants accueillis sécurité, bonheur et épanouissement et d'en faire, en partenariat avec l'équipe enseignante et dans la continuité de l'éducation familiale, de futurs citoyens, libres, autonomes et heureux.

LES PERMANENCES

Mardi et jeudi de 8h à 11h30

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

PÔLE DE Nébïan

Groupe scolaire Yvette Marty | Av. Paul Vigné d'Octon | 34800 NÉBIAN
04 67 88 08 98 | pole.nebian@cc-clermontais.fr

.....

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- ▶ www.cc-clermontais.fr/-Jeunesse-
- ▶  [CommunauteCommunesClermontais](https://www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais)



santé
famille
retraite
services